



***Anacamptis palustris* (Jacq.) Bateman, Pridgeon & Chase dans le département des Bouches-du-Rhône**

***Anacamptis palustris* (Jacq.) Bateman, Pridgeon & Chase in the department of Bouches-du- Rhône**

Daniel Pavon¹, Danièle Hamard², Michel Hamard², Nicole Yaverkovski³ et Henri Michaud⁴

¹ Institut Méditerranéen de
Biodiversité et d'Ecologie (IMBE,
UMR CNRS 7263 - IRD 235)
Aix-Marseille Université
bâtiment Villemin Europôle de
l'Arbois BP80 FR
13545 Aix-en-Provence cedex 04

daniel.pavon@imbe.fr

² Société linnéenne de Provence
Société Française
d'Orchidophilie

dami.hamard@laposte.net

³ Station biologique
de la Tour du Valat
(Arles, Le Sambuc, 13)

⁴ Conservatoire Botanique
National Méditerranéen de
Porquerolles (Hyères, Var)

RESUME

Les auteurs dressent un bilan chorologique et évaluent les menaces qui pèsent sur l'Orchis des marais (*Anacamptis palustris*) dans le département des Bouches-du-Rhône.

MOTS CLES :

Orchidée, espèce protégée, bilan chorologique, conservation.

SUMMARY

Authors present a chorologic review and an evaluation of threats on Bog Orchid (*Anacamptis palustris*) in the department of Bouches-du-Rhône.

KEY WORDS :

Orchid, protected species, chorologic review, conservation.

INTRODUCTION

Suite aux études moléculaires récentes (Bateman *et al.*, 1997), l'Orchis des marais est aujourd'hui rangé dans le genre *Anacamptis* L.C.M. Richard, sous le nom de *A. palustris* (Jacq.) Bateman, Pridgeon & Chase. Ses deux principaux synonymes sont :

- *Orchis palustris* Jacq. [basionyme]
- *Orchis laxiflora* Lam. subsp. *palustris* (Jacq.) Bonnier & Layens

Cette espèce est proche de l'Orchis à fleurs lâches (*Anacamptis laxiflora* (Lam.) Bateman, Pridgeon & Chase = *Orchis laxiflora* Lam. subsp. *laxiflora*) avec laquelle elle peut s'hybrider (*A. x lloydiana* (Rouy) B. Bock) et a parfois été confondue. Ces deux taxons, longtemps traités au rang de sous-espèce (exemple de *Flora Europaea*), sont désormais traités au rang d'espèce par la plupart des spécialistes et des auteurs récents (Bournérias, 1998 ; Souche, 2004 ; Bournérias et Prat, 2005 ; Delforge, 2005). *Anacamptis laxiflora* et *A. palustris* sont deux espèces protégées en région PACA sous l'appellation globale « *Orchis laxiflora* Lam. - Orchis à fleurs lâches ». De ces deux taxons, *Anacamptis palustris* reste le plus rare à l'échelon national (Bournérias, 1998 ; Bournérias et Prat, 2005).

L'Orchis des marais est une orchidée élancée, à tige teintée de rouge foncé vers le sommet. Les fleurs sont rose-lilas à pourpres avec un labelle étalé et presque plat présentant une zone centrale pâle généralement ponctuée (figures 1 et 2). Ces derniers critères représentent les différences fondamentales avec *A. laxiflora* qui possède un labelle plié (à lobes latéraux fortement « réfléchis »), à zone centrale généralement blanc pur.

L'Orchis des marais affectionne les formations marécageuses basses (jonçaias, formations à Choin noirâtre, pelouses palustres à molinie, etc.). Cette espèce printanière fleurit localement de façon fugace entre mai et juin (*A. laxiflora* reste légèrement plus précoce avec une floraison plutôt centrée entre avril et mai). C'est la seule période à laquelle elle soit parfaitement identifiable. Sur une même station, le nombre d'individus fleuris varie de manière sensible d'une année à l'autre et semble fortement dépendant des conditions climatiques saisonnières et notamment du niveau de sécheresse.

Cette orchidée présente une répartition mondiale euryméditerranéenne (Bòlos et Vigo, 2001 ; Pignatti 1997). Elle est rare en France et semble encore plus localisée ailleurs en Europe occidentale (Cozzolino *et al.*, 2003). Sur le territoire national, elle est en forte régression et mérite la mise en place de mesures de conservation du fait des nombreuses atteintes portées à ses habitats naturels (Bournérias et Prat, 2005).

Au vu de son statut, il nous est apparu pertinent de réaliser une synthèse départementale sur cette espèce patrimoniale à fort enjeu de conservation.



Figure 1 : *Anacamptis palustris*, 12 juin 2006, Fos-sur-Mer (13).
Photo : D. Pavon.

Figure 1: *Anacamptis palustris*, 12th June 2006, Fos-sur-Mer (13).
Picture: D. Pavon.



Figure 2 : Détail des fleurs d'*Anacamptis palustris*, 5 juin 2006, Fos-sur-Mer. Photo : D. Pavon.

Figure 2: Detail of flowers of *Anacamptis palustris*, 5th June 2006, Fos-sur-Mer. Picture: D. Pavon.

BILAN DES POPULATIONS ET MENACES

La carte ci-dessous (figure 3) fait apparaître sa situation départementale.

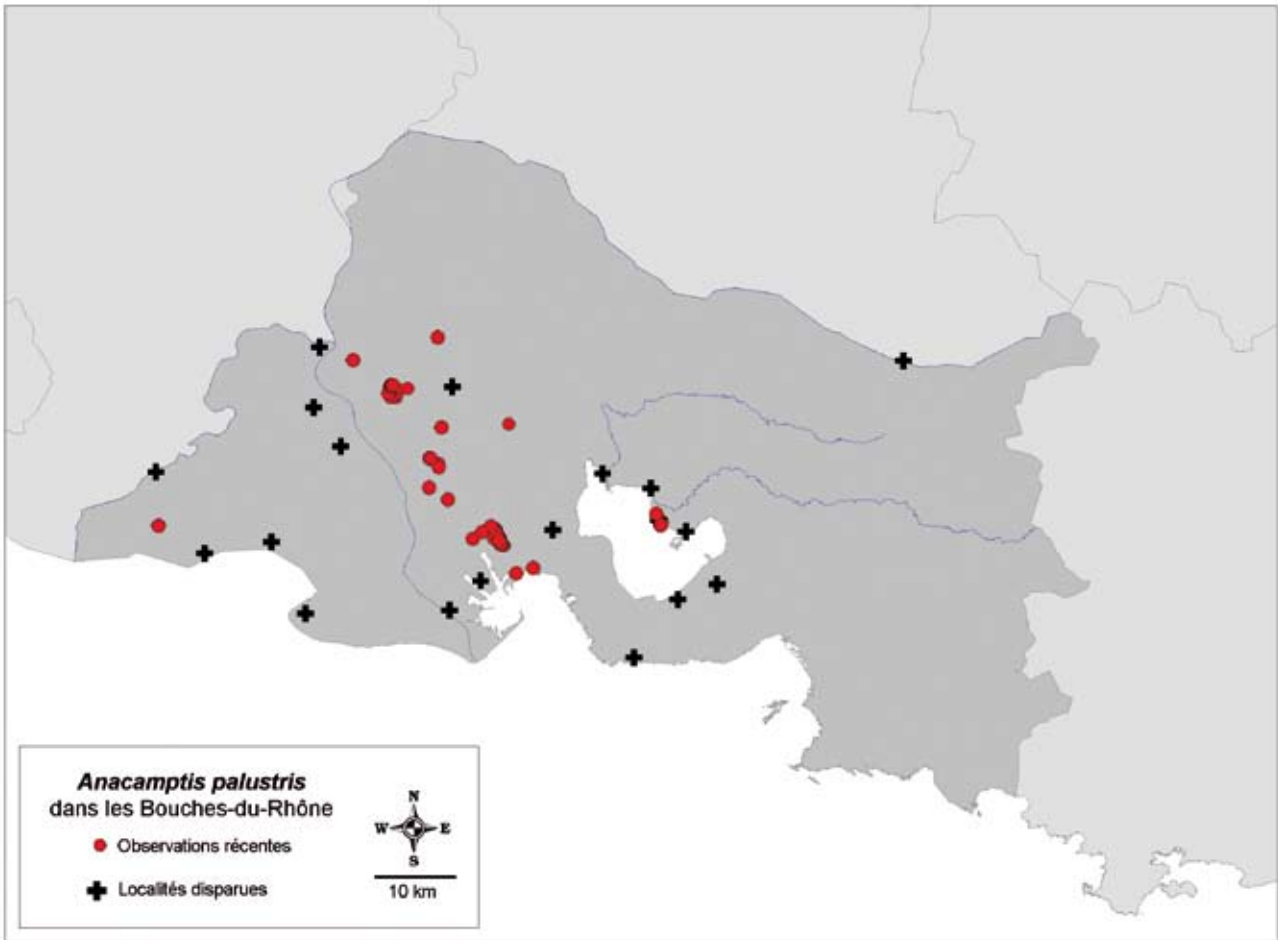


Figure 3 : *Anacamptis palustris* dans les Bouches-du-Rhône.
Figure 3: *Anacamptis palustris* in Bouches-du-Rhône.

Un tableau annexe (tableau 1) détaillé dresse la liste des principales observations de cette espèce dans le département des Bouches-du-Rhône.

Les bords de Durance et la région Aixoise

Il existe dans ce secteur une importante confusion. En effet, le catalogue de Molinier (1981) reprend une mention ancienne par De Fonvert et Achintre (1882) en bordure de cette rivière dans le secteur du Pont de Pertuis. Il s'avère toutefois que les deux tirages du « Catalogue des plantes qui croissent naturellement aux environs d'Aix-en-Provence » publiés par ces deux auteurs sont contradictoires. Ainsi, dans l'édition de 1870 c'est « *Orchis laxiflora* » qui est mentionné dans des « prairies sur la rive gauche de la Durance près du Pont de Pertuis » et non « *Orchis palustris* ». À ce jour, *A. palustris* n'a pas non plus été revu aux abords de la Durance côté Vaucluse (Girerd et Roux, 2011).

A ce jour, *Anacamptis palustris* doit être considéré comme

disparu dans ces secteurs. Sa disparition soulève les problématiques de conservation des habitats naturels de la Durance, une rivière malmenée par les activités humaines (barrages, gravières, zones agricoles, etc.) aux rives fortement dégradées, dénaturées voire par endroit totalement artificialisées, ainsi que celles sans doute liées à l'urbanisation de la région aixoise.

Les bords de Durance et la région Aixoise

Le catalogue de Molinier (1981) ne mentionne aucune localité pour ce secteur. Toutefois, la plante y a été anciennement observée en 1947 par G. Talon (« carnets de terrain inédits et herbiers », données reprises dans la fiche ZNIEFF de type 2 « Marais des Baux » n° 13-104-100).

L'Orchis des marais y est toujours présent. Il a été revu dans les prairies humides du secteur des marais des Baux sur la commune de Paradou où une centaine d'individus y a été dénombrée (Hamard M., Hamard D. et Patry N., comm. pers., 2011).

Les pourtours de l'étang de Berre

Anacamptis palustris était cité comme commune il y a plus d'un siècle dans les marais autour de l'étang de Berre. Divers auteurs l'ont signalé à Marignane, Saint-Chamas et aux étangs d'Istres à Lavalduc (Molinier, 1981). Depuis, aucune mention concernant ces secteurs ne semble avoir été confirmée.

L'Orchis des marais subsiste sur la commune de Berre-l'Étang dans le secteur de Bouquet-Galy. Une des sous-populations locales, qui se trouve dans un enclos à chevaux, a été observée en 1997 (Chabert J.-P., comm. pers.) et en 2000 (Signoret H., Michaud H., Pavon D. et Viglione J., obs. pers.). En 2003, la population dépassait les 50 individus fleuris, en mélange avec l'Orchis à feuilles lâches (*A. laxiflora*), et semblait en bon état de conservation.

L'espèce est donc en nette régression dans ce secteur. Les stations actuelles restent fortement menacées par la constante mutation du pourtour de l'étang de Berre.

Le golfe de Fos

Ce secteur était anciennement rattaché à la Crau humide voire à la Camargue par les auteurs du siècle dernier. L'Orchis des marais est aujourd'hui bien connu du golfe (divers observateurs) où il présente trois principaux noyaux de population plus ou moins proches :

- Mas de Tonkin / Gonon / Feuillane ;
- Marais de l'Audience (site autrefois géré par la Tour du Valat) ;
- Marais de Saint-Gervais.

Dans ce secteur du département, l'espèce présente des populations parfois abondantes et encore en bon état de conservation. Elles sont toutefois en grand danger car situées dans des secteurs encore soumis au développement d'activités portuaires et industrielles consommatrices d'espaces naturels à forte valeur biologique.

Très récemment, dans le secteur du Mas de Gonon-Mas des Platanes, la construction d'une plateforme logistique a été réalisée en bordure immédiate de pelouses palustres abritant de nombreuses espèces d'orchidées dont *Anacamptis palustris*. Seule la mise en place d'une gestion adaptée de ce site et de ses habitats palustres assurerait éventuellement le maintien de cette biodiversité remarquable. Il n'est pas exclu que ces aménagements entraînent des effets sur les bilans hydrologiques locaux et des variations de charges pastorales (taureaux) ne permettant pas la survie de cette population.

La Crau

Cette espèce reste encore bien représentée dans tout le secteur de Crau Coustière, (bordure ouest de la Crau) où la plaine de Crau sèche laisse place à la Crau humide depuis

le marais Coucou jusqu'au marais du Petit Clar, en passant par celui de Chanoines et l'étang des Aulnes. Dans cette petite région naturelle, on note aussi la présence d'une petite population aux abords sud-est de la décharge d'Entressen (prairie humide en bord de route entre le Mas du Rigau et le Mas d'Amphoux).

Localement, les habitats en place sont encore en bon état de conservation et présentent à ce jour les plus importantes populations départementales, voire nationales avec plusieurs centaines (milliers ?) d'individus au total. Ainsi, dans ce secteur géographique, *Anacamptis palustris* semble peu menacé, notamment par des activités humaines consommatrices d'espaces naturels comme l'industrie, les infrastructures et l'urbanisation. Le récent classement des Marais du Vigueirat en Réserve Naturelle Nationale est une étape importante vers la protection de ces marais, véritables supports d'une biodiversité exceptionnelle et assurant de multiples services écosystémiques.

La Camargue

Étonnamment, cette espèce a, semble-t-il, toujours été très rare et éparse dans ce secteur du département où l'on note essentiellement d'anciennes citations (Molinier, 1981). Ainsi, *Anacamptis palustris* n'y a été retrouvé que très récemment dans le secteur de Sylvéreal (Michaud H. et Yaverkovski N., comm. pers., 2011). Aucune autre donnée récente n'a pu être confirmée à l'intérieur du delta du Rhône.

A ce jour, l'espèce est donc très rare en Camargue. La bonne représentativité de son habitat dans ce secteur doit nous inciter à effectuer de plus amples recherches. Il est possible qu'elle soit encore présente dans d'autres sites de cet immense ensemble du département présentant d'importantes zones humides, il est vrai, parfois peu accessibles !

La Nerthe

L'espèce n'a jamais été revue au Grand Valat de Saussetles-Pins où elle a été anciennement mentionnée (Molinier, 1981).

CONCLUSION

Le département des Bouches-du-Rhône est déjà fortement urbanisé et industrialisé, notamment autour de l'étang de Berre et surtout du golfe de Fos. Dans ce dernier secteur, avec l'émergence de nombreux projets consommateurs d'espaces naturels, les populations parfois encore abondantes sont en sursis car elles se situent presque toujours sur des terrains dont le devenir reste incertain. Les abords de l'étang de Berre ont aussi subi de profondes mutations ayant entraîné une forte régression de cette espèce. Seule la Crau humide présente de belles populations bien réparties, encore en bon état de conservation et qui semblent à ce jour peu menacées. Ces populations sont peut-être parmi les plus importantes à l'échelon national. Ailleurs (Alpilles et Camargue) l'espèce se maintient tant bien que mal et reste rare et localisée. Enfin, aucune donnée récente n'a pu confirmer le maintien de cette espèce sur les bords de Durance et dans le massif de la Nerthe.

Au vu de son importante régression, cette espèce vulnérable mérite la mise en place de mesures de conservation, en priorité dans le golfe de Fos où elle reste très fortement menacée. En parallèle, des programmes de réintroduction et de suivi pourraient être menés dans des secteurs aujourd'hui protégés (exemple du site du Bolmon/Jai mais aussi ailleurs en Camargue), afin de s'assurer de son maintien sur le long terme dans le département.

(Orchidaceae) populations based on chloroplast minisatellite and microsatellite variation. *Molecular Ecology* 12, 2783-2792.

- De Fonvert A., Achintre J., 1870-1882. *Flore d'Aix-en-Provence. Catalogue des plantes vasculaires qui croissent naturellement dans les environs d'Aix.*
- Delforge P., 2005. *Guide des orchidées d'Europe.* Editions Delachaux et Niestlé, Paris, 640 p.
- Girerd B., Roux J.-P., 2011. *ww.* Collection Parthénope, Éditions Biotope, Mèze, 1012 p.
- Molinier R., 1981. *Catalogue des plantes vasculaires des Bouches-du-Rhône.* Imprimerie municipale, Marseille, 375 p.
- Pignatti S., 1997. *Flora d'Italia.* Vol. 3. Editions Edagricole, Bologna (Italie),
- Société Française d'Orchidophilie (ouvrage collectif sous la direction scientifique de M. Bournérias & D. Prat), 2005. *Les Orchidées de France, Belgique et Luxembourg.* Collection Parthénope, Éditions Biotope, Mèze, 504 p.
- Souche R., 2004. *Les orchidées sauvages de France, grandeur nature.* Editions Les Créations du Pélican, Montpellier, 340 p.

REMERCIEMENTS

Cette petite synthèse n'aurait pu voir le jour sans les observations, remarques et précisions d'André Blasco, Jean-Pierre Chabert, Mathieu Chambouleyron, Hervé Gomila, Arne Saatkamp, Errol Véla, et Julien Viglione. Nous tenons à les remercier une fois de plus pour leur collaboration et leur éternelle disponibilité.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Bateman R.M., Pridgeon A.M. et Chase M.W., 1997. Phylogenetics of subtribe Orchidinae based on nuclear ITS sequences 2. Infrageneric relationships and reclassification to achieve monophyly of *Orchis sensu stricto*. *Lindleyana*, 12 : 113-141.
- Bòlos O. De, Vigo J., 2001. *Flora del països Catalans, Vol. IV.* Éditions Barcino, Barcelona (Espagne), 750 p.
- Bournérias M., 1998. *Les Orchidées de France, Belgique et Luxembourg.* Collection Parthénope, Éditions Biotope, Mèze, 416 p.
- Cozzolino S., Cafasso D., Pellegrinio G., Musacchio A. et Widmer A., 2003. Fine-scale phylogeographical analysis of Mediterranean *Anacamptis palustris*

ANNEXES

Tableau 1 : Principales mentions du taxon dans le département des Bouches-du-Rhône.
Table 1: Main observations of the taxon in the department of Bouches-du-Rhône.

Secteur	Communes	Lieu-dit	Population (nbre d'individus)	Mention	Source
Camargue	Arles	Petit marais à Cazeneuve	Non précisée	Ancienne	Tallon in Molinier (1981)
Camargue	Arles	Plan du Bourg à Lansac	Non précisée	Ancienne	Molinier et Tallon in Molinier (1981)
Camargue	Arles	Dunes de Beauduc à l'Homme-Mort	Non précisée	Ancienne	Poucel in Molinier (1981)
Camargue	Saintes-Maries-de-la-Mer	Dunes de Rousty	Non précisée	Ancienne	Tallon in Molinier (1981)
Camargue	Saintes-Maries-de-la-Mer	Sud de Sylveréal	Non précisée	Ancienne	Poucel in Molinier (1981)
Camargue	Saintes-Maries-de-la-Mer	Le Ferradou	1-9?	Récente (> 1990)	H. Michaud et N. Yaverkovski
Alpilles	Paradou	Marais des Baux	10-99 ? (une centaine)	Récente (> 1990)	D. et M. Hamard N. Patry
Crau	-	(« dans toutes les prairies marécageuses »)	« Commun » (Non précisé)	Ancienne	Molinier (1981)
Crau	-	Crau humide depuis Coucou jusqu'à Petit Clar (Beauchamp)	100-999 (> 10 000 ?)	Récente	Divers observateurs
Crau	Saint-Martin-de-Crau	Étang des Aulnes	100-999 (environ 300)	Récente	J.-P. Chabert D. et M. Hamard
Crau	Istres	Entressen Amphoux / Rigou	10-99 ? (une dizaine)	Récente	D. et M. Hamard
Golfe de Fos	Fos-sur-Mer	Audience	100-999	Récente	Divers observateurs
Golfe de Fos	Fos-sur-Mer	Tonkin / Gonon / Feuillane	100-999	Récente	Divers observateurs
Golfe de Fos	Fos-sur-Mer	Saint-Gervais	1-9?	Récente	E. Véla (comm. pers.)
Étang de Berre	-	« marais autour de l'étang de Berre »	Non précisé (« Commun »)	Ancienne	Blanc in Molinier (1981)
Étang de Berre	Saint-Chamas	-	Non précisée	Ancienne	Pathier in Molinier (1981)
Étang de Berre	Saint-Chamas	Moulin de Merveille	Non précisée	Ancienne	R. Molinier (notes inéd.)
Étang de Berre	Berre-l'Étang	-	Non précisée	Ancienne	Delmas in Molinier (1981)
Étang de Berre	Berre-l'Étang	Galy / Bouquet	10-99 ?	Récente	Divers observateurs
Étang de Berre	Marignane	Palunettes	Non précisée	Ancienne	Roux in Molinier (1981)
Etang de berre	Châteauneuf-les-Martigues	-	Non précisée	Ancienne	Coste et Decr. in Molinier (1981)
Étangs d'Istres	-	Lavalduc	Non précisée	Ancienne	Poucel in Molinier (1981)
Massif de la Nerthe	Sausset-les-Pins	Le Grand Valat	Non précisée	Ancienne	Molinier in Molinier (1981)
Vallée de la Durance	Meyrargues	« rive gauche vers le Pont de Pertuis »	Non précisée	Ancienne	Fonvert et Achintre in Molinier (1981)